



Grenoble, le 12 novembre 2025

L'Isère au rendez-vous du THD en un temps record

Lors d'une conférence de presse, le Président Jean-Pierre Barbier, accompagné des Vice-présidentes Annick Merle, en charge des ressources humaines et de l'évaluation des politiques publiques, et Aurélie Vernay, en charge de la stratégie numérique, a présenté trois rapports soumis au débat lors de la prochaine Séance publique, relatifs au déploiement du Très Haut Débit en Isère, ainsi qu'à la Charte de l'usage de l'intelligence artificielle générative à destination des agents et des élus.

La fibre optique presque entièrement déployée en Isère

466 communes, soit 92 % du territoire isérois : le Département de l'Isère a déployé en moins de 10 ans le plus grand Réseau d'Initiative Publique (RIP) départemental de France, avec un pilotage et un suivi récemment félicités par la Chambre régionale des comptes.

Avec moins de 10 000 prises à raccorder sur 460 000 prises (les plus difficiles en raison de blocages techniques et administratifs : servitudes, accords des copropriétés, infrastructures d'accueil manquantes...), le déploiement de la fibre optique est sur le point de s'achever. Déjà plus d'une ligne sur 2 est commercialisée, avec 250 000 clients qui ont opté pour la fibre, et le Département se tourne vers les usages innovants et source d'économies pour les entreprises et les services publics.

Pour rappel, en 2010, l'Etat confiait une première phase de déploiement de la fibre optique aux opérateurs privés, dans les zones dites d'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII), des zones denses en population, ce qui leur permettaient d'être rentables pour les opérateurs. En Isère, il en existe 4, représentant 46 communes : une partie des agglomérations de Grenoble et Vienne, les villes de Voiron et de Bourgoin-Jallieu, soit 8 % du territoire isérois.

Restait à couvrir les 92 % restants, représentant 57 % des Isérois et 55 % des entreprises de plus de 5 salariés. C'est à ce chantier hors normes, visant à développer le Réseau d'Initiative Publique (RIP), que s'est attelé le Département en 2016, avec son délégataire de service public THD38 (filiale de XP Fibre, du groupe Altice). Un projet à un demi-milliard d'euros (près de 525 M€), réparti entre un total de 225 M€ de fonds privés par THD38 et près de 300 M€ de financements publics (97,5 M€ de l'Etat à travers son plan France Très Haut Débit, 80 M€ du



Département, 68 M€ de la Région, 45 M€ des Communautés de communes, 4 M€ de l’Europe à travers le Feder).

Une IA générative départementale : Iris

Face à la montée en puissance fulgurante de l’intelligence artificielle (IA) générative, le Département a choisi de ne pas subir, mais d’accompagner et d’encadrer cette révolution technologique en interne. Objectif : anticiper les impacts sur les métiers et les missions, poser un cadre éthique solide réfléchi collectivement et inscrire l’IA dans une logique de service public efficient, afin, in fine, d’optimiser les politiques publiques et le service à l’usager.

Le Département a donc créé son propre outil d’intelligence artificielle générative à partir de modèles existants, baptisé Iris, disponible auprès des agents depuis avril 2025. Un outil 100 % sécurisé, hébergé sur des serveurs internes et garantissant qu’aucune donnée confidentielle et sensible du Département ne soit stockée à l’extérieur. Il l’encadre par une « Charte de l’usage de l’intelligence artificielle générative à destination des agents et des élus », afin d’assurer un usage sûr et éthique de cette nouvelle technologie. L’IA doit rester un outil au service de l’humain. L’utilisateur doit conserver sa responsabilité, son expertise, son autonomie et son esprit critique.

Afin d’automatiser certaines tâches et de réduire les délais d’accès aux droits des usagers, le Département étudie la possibilité d’utiliser l’IA pour classer et préparer les dossiers à la Maison départementale des personnes handicapées. Dans le cadre de la passation des marchés publics, la collectivité mène également actuellement une réflexion sur l’usage de l’IA départementale.

« A travers sa politique innovante, nous avons permis à la presque totalité des Iséroises et Isérios situés en zones rurales et périurbaines de bénéficier aujourd’hui du Très Haut Débit, dans les communes où les opérateurs privés ne l’ont pas déployée. Le chantier était titanique. Il est sur le point de s’achever. Déployer la fibre optique dans ces 466 communes relevait des enjeux essentiels que sont l’équité territoriale, l’attractivité et la compétitivité économique.

Le Département reste également maître de son destin avec l’usage de son propre outil d’intelligence artificielle générative. Un outil encadré par une Charte qui rappelle que l’humain doit rester au centre. »

Jean-Pierre Barbier, Président du Département

Contact Presse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr